



Concurrence deloyale pour mon commerce de fleurs

Par **trabucayre**, le **23/12/2014** à **16:24**

Bonjour, rnvoila mon épouse a un magasin de fleurs depuis plus de 16 ans il y a 3 ans la mairie de mon village a acceptée de donner l'autorisation a un vendeur de plantes et de fleurs a s'installer sur le marché .au début il avait un petit stand ce qui nous gênait pas trop mais devant l'influence de la clientèle qui achète ces fleurs a bas prix car les achetant en Espagne et les vendant deux fois moins cher que nous on les achètes il c'est très vite agrandi prenant actuellement toute la place faisant chuter notre chiffre d'affaire de 50% et ne payant que 10 euros pour son emplacement.... évidemmenttrnBien sur n'ayant pas les mêmes charges je ne peux pas m'alignerrnj'ai pris rendez-vous avec le maire de mon village a plusieurs reprise mais il ma dit qu'il ne pouvez rien faire puisque l'autorisation lui en avait été donné et que tout ce qu'il pouvez faire c'est d'augmenter le prix de son emplacement vu qu'il prenait toute la place, de plus le marché étant ouvert deux fois par semaine le mardi et vendredi il vient quand il veut nous couper la vente les veilles de fêtes mettant en péril encore plus notre commerce, nous sommes désespéré et pensons mettre la clef sous la porte car mon épouse ne vit plus beaucoup de son commerce sans compter les heures passé et le temps a embellir son commercernj'espere avoir pu expliquer en gros notre situation qui est très complexe je serai ravi ainsi que mon epouse si on pouvez nous aider car nous avons beaucoup donné pour notre commerce et il serait bien dommage de le quittertrnMerci